

Ce bulletin du "Cercle Royal Apicole de Nivelles", ASBL, est dans la continuité de celui créé en 1970 par le "Cercle Royal Apicole de Nivelles et Environs" fondé en 1924. Il est distribué gratuitement aux membres du Cercle et aux personnes de la région intéressées par l'apiculture. Son but est d'informer les membres qui ne participent pas aux activités du Cercle, annoncer et commenter les conférences.



**Cercle
Royal
Apicole
de Nivelles**

Mais aussi de faire connaître auprès du public notre section et les expositions auxquelles nous participons. Ce bulletin n'a pas la prétention de remplacer ni même de vouloir compléter la revue « Apiculture en Wallonie ».

« Quand le dernier arbre sera abattu, la dernière rivière empoisonnée, le dernier poisson capturé, la dernière abeille infestée, alors vous découvrirez que l'argent ne se mange pas »

(Les articles parus dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs)

Cotisations 2024 à verser au N° BE59 0018 0719 0226

Membres de soutien : 15 € (revue du Cercle)

Membres apiculteurs : 30 € (comprenant l'abonnement à la revue « Apiculture en Wallonie », à la revue du Cercle et l'assurance responsabilité civile pour le rucher).

En cas d'accident, avertir au plus vite le secrétariat de la FABW
Jean-Michel Doncq au 010 / 86 19 49 ou par GSM 0477 / 48 30 94
Adresse secrétariat: Rue du rand Brou N° 64 à 1320 Tourinnes-la-Grosse
secretariat.fabw@doncq.be
<http://fabw.be>

Guy Van Ael – Président

Allée des Sources, N° 2 à 1400 Monstreux 0486 / 82 02 34
benedicte.tintinger@hotmail.com

Vincent Hemberg

Rue Passe-tout-Outre, 8 à 7340 Warquignies 0478 / 96 78 90 vincent.hemberg@gmail.com

Christophe Lippevelts

Rue de la Station, 16 à 7160 Chapelle-lez-Hairlaimont 0498 / 59 00 94
lippevelts.Christophe@gmail.com

Philippe Mahy – Responsable du rucher tampon

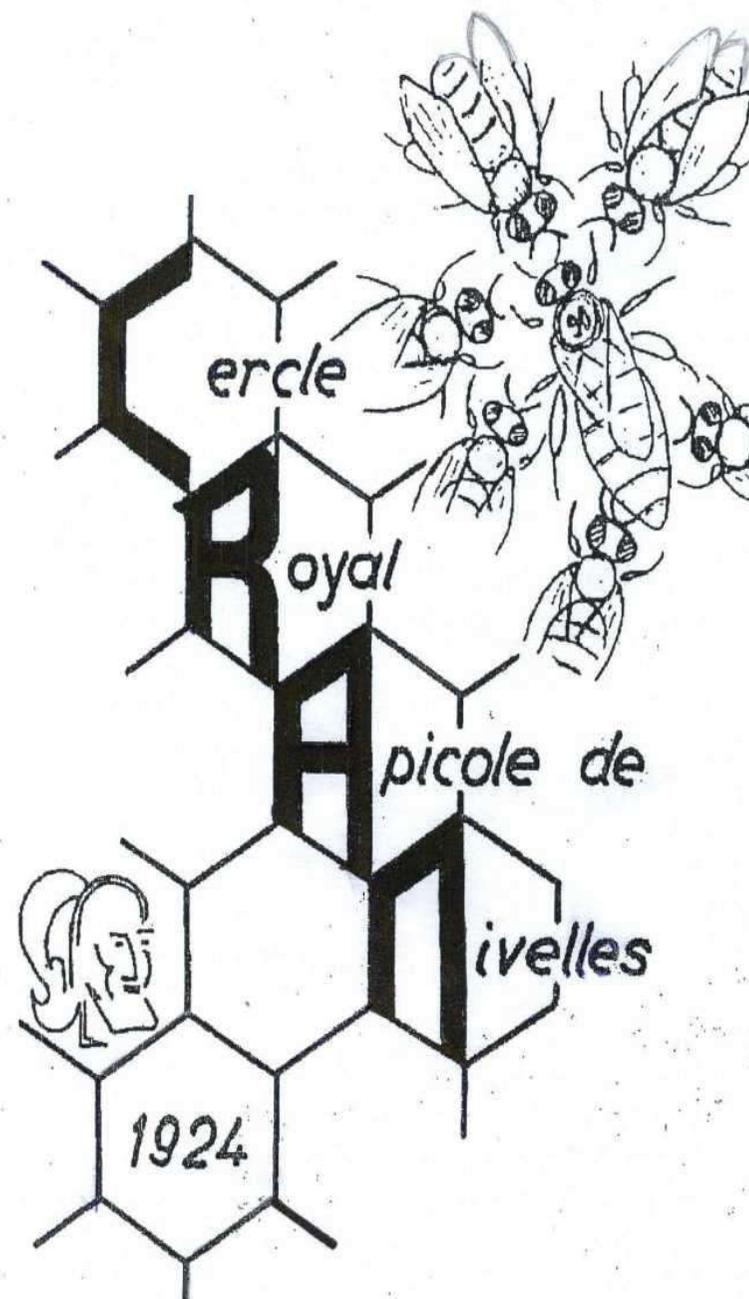
Rue Barbette, N° 13 à 1404 Bornival 0477 / 46 32 17 barbette13@yahoo.fr

Maxime Pierson

Rue Haneliquet, 2 B0201 à 1401 Baulers 0479 / 52 20 76 maxime@pierson.be

Jean-François Charlier – Rédacteur, Trésorier & Moniteur-club

Avenue du Centenaire, N° 12 à Nivelles 0494 / 98 02 96 jfcharlier59@gmail.com



"apicultureenivelles"

N° 113 FÉVRIER 2024

Le petit mot du Rédacteur :

Chers membres du Cercle apicole de Nivelles, nous avons eu la tristesse de déplorer le décès de Jean-Marie Lecoq, ancien trésorier et toujours membre de notre Cercle, survenu le lundi 22 janvier en matinée.

Avec Jean-Marie, nous avons de nouveau perdu un des animateurs de "l'ancienne équipe" qui a fait vivre le Cercle de si nombreuses années.

Il avait repris le rôle de trésorier à la suite du décès inopiné de Jules, son prédécesseur, charge qu'il avait accompli avec méthode et sérieux. Mais il avait dû abandonner son ouvrage alors que son état de santé ne lui permettait plus de poursuivre aucune activité.

Nous garderons de Jean-Marie l'image d'un homme calme, juste et pondéré, animé d'une grande gentillesse.

La veillée s'est tenue le jeudi 25/2 et Jean-Marie a été incinéré jeudi 1er février à 11 heures au Crématorium 1, Drève Goblet d'Alviella à Court-Saint-Etienne

Notre Président Guy Van Ael, les membres du comité et tous les membres du Cercle royal apicole de Nivelles ont présenté leurs sincères condoléances à son épouse Monique, sa fille et aux membres de leur famille. Les assurant de notre soutien et de toute notre sympathie

Le Cercle Royal Apicole de Nivelles, asbl a le plaisir de vous convier à son Assemblée Générale le dimanche 11 février 2024 à 14h30 dans les locaux de Émeraude ASBL Avenue de la Gare, 7 à Baulers.

(Convocation officielle et les procurations vous ont été envoyées par mail)

1) Ouverture de séance par le Président

Enregistrement des membres présents ou représentés (procurations)

2) Bilan de l'année 2023

3) Dénombrement des colonies

4) Appel à candidatures pour des postes d'administrateurs

5) Situation financière et Inventaire des biens

- A) Nombre de membres
- B) Rapport des vérificateurs aux comptes
- C) Décharge du comité par les vérificateurs aux comptes
- D) Choix de deux vérificateurs AG 2025
- E) Montant de la cotisation pour 2025

6) Démarches administratives

7) Rucher tampon

8) Rucher didactique

9) Activités et conférences cycle 2023-2024

10) Activités et rencontres thématiques cycle 2024-2025

11) Mise en valeur du Teams

12) Services aux membres

13) Achats groupés

14) Cellule « Anniversaire des 100 ans » du Cercle en 2024

15) AFSCA

16) Problématique du frelon asiatique et 17) PCDN « groupe abeille »

18) Divers

19) Clôture de l'AG et date de la prochaine AG



La vie du Cercle

apicultureenivelles.be ou le [Teams](#)

Le Cercle Royal Apicole de Nivelles tiendra son AG le dimanche 11/02/ 2024 à 14h30 dans les locaux de Émeraude ASBL Avenue de la Gare, 7 à Baulers

L'assemblée générale est l'occasion pour les membres de prendre connaissance des actions entreprises lors du dernier exercice, des moyens disponibles, des projets en cours mais c'est aussi l'opportunité de faire part de suggestions (conférences, activités communes, services, revue, site internet, ...) pour que le Cercle rencontre au mieux les aspirations de ses membres.



Celle-ci se déroulera en présentiel à partir de 14h30 et sous forme de visioconférence pour ceux qui ne pourraient pas s'y rendre. Le lien pour vous y joindre se trouve ci-après.

(Les modalités de participation sont les mêmes que lors des précédentes visioconférences)

<https://teams.microsoft.com/join/19%3ad29b3b1497a140dfa5970359f0a35729%40thread.tacv2/1706513630243?context=%7b%22id%22%3a%2246d7d2b9-9fb4-42ef-bd3e-5aca275d374e%22%2c%22oid%22%3a%226dc569d1-3f2e-4b15-a12-6d5f7b486225%22%7d>

Prochaines activités et conférences du Cercle apicole de Nivelles

Contact Guy Van Ael 0486 / 82 02 34 ou J-F Charlier

Prochaine conférence:

"Observations au trou de vol" par Renaud Delfosse le 15 mars 2024 (même adresse)

Le coin des petites annonces

Le Cercle royal apicole de Nivelles n'est pas partie prenante dans les achats de colonies et/ou de matériel d'occasion entre membres. Il relaye uniquement les infos et ne pourrait en aucune manière être tenu responsable en cas de désaccord entre vendeur et acheteur.

4 grilles à Reines DDT 10 neuves acier galva sans cadre 6€ ou 22€ les 4

À vendre 2 ruches DDT 12 "double-corps" usagées mais complètes et en bon état munies de poignées pour transport et de liens métalliques attaches au plancher avec chacune 10 cadres de corps nettoyés à la fondeuse à vapeur

1 bloc partition réduction DDT10

1 hausse "double-corps" et ses 12 cadres nettoyés à la fondeuse

1 hausse "simple" remaniée au modèle et ses 11 cadres nettoyés à la fondeuse

1 grille à reine métallique cadre en bois

1 chasse-abeilles et 1 nourrisseur CS jaune

Sont fournis en plus divers matériels DDT12 dont 1 plancher supplémentaire, 2 grilles à reine métalliques, etc

Le tout est vendu en bloc pour la somme de 320€.

Veillez prendre contact au 0494/980296

Salutations cordiales, Jf Charlier.

Agenda chez nos collègues apiculteurs, consultez leurs sites web.

L'Abeille du Hain (Wauthier-Braine) abeilleduhain@live.be

Chemin du Rosoir, N°10 à Wauthier-Braine Contact : **Agnès Beulens** 02/366.03.30

Vendredi 16 février 20h00 « L'immunité de l'abeille ou le point sur la gestion de la varroase » par Benjamin Charles.

SRAWÉ Société royale d'Apiculture de Wavre et Environs (avec soutien Ville de Wavre) www.srawe.be Contact : thierry.vanderschelden@gmail.com ou tél 0477/56 46 43

SRABE Société royale d'Apiculture de Bruxelles & Environs « Bruxelles m'abeilles »

Au Potelier des Pilifs, Rue du Craetveld 124 - 1120 Neder-Over-Heembeek

Ruchers Réunis d'Ittre et environs

Conférence « Débuter simplement dans l'élevage de reines de race »

Dominique Dechamps Président des RRI le 2 mars 2024, de 14 à 16h

Au local du Bauthier, rue de la Montagne, 36 à Ittre (2ème étage)

Le but est de détailler toutes les opérations à réaliser dans le cadre du processus d'élevage choisi, et de pouvoir être réalisé par tout apiculteur qui maîtrise les techniques de base pour gérer un rucher.

L'AAJIE (Association des Apiculteurs Jodoigne, Incourt et Environs) eddy.dagrain@aajie.be

Cercle Apicole de Charleroi CAC secretariat.cac.charleroi@gmail.com

Maison communale de Marchienne-au-Pont Place Kennedy, N°1

Rebecq-Enghien <http://www.apiculture-rebecq-enghien.be/> 0479/65 95 94

Musée du Miel et de l'Abeille à Lobbes (Royale Amicale Sylvain Thibaut)

Rue Fontaine Pépin, N°12 à 6540 LOBBES

Infos : 0499/29.08.41

www.museedumie.be

<http://abeilleetnature.be>

UFAWB (Union des Fédérations apiculteurs de Wallonie & Bruxelles)

rédaction de la revue « Apiculture en Wallonie » : rédaction Benoit Urbain +32 477 206806

apiculture.en.wallonie@gmail.com

Autres sites importants:

beewallonie.be

CARI <https://www.cari.be>

<http://butine.info/> 010/47 34 16 info@cari.be

Pour demander la neutralisation d'un nid, les procédures sont sur le site-web <https://www.beewallonie.be/sante-des-abeilles/neutralisation-des-nids-de-frelons-asiatiques-pour-les-apiculteurs/>

Il y a aussi une nouvelle page sur le site de la RW Biodiversité.

Il suffit de cliquer sur sa commune, et de remplir le formulaire. Celui-ci sera envoyé automatiquement à l'équipe qui le prendra en charge.

<https://louishautier.github.io/20231019- CarteApiculteursNeutralisateursFA2023.html>

Vous pouvez renseigner vos prises de frelons via le formulaire ci-dessous :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdH4mp-qErsyfWcen4tRYMholqqC1wtNv-fZTr7-DWI14sQQA/viewform?usp=sf_link

invasives@spw.wallonie.be

<http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/enquetes/frelon/>

[AB PROKILL \(0474/44.64.98\)](tel:0474446498) ou [FG-API \(0474/28.56.59\)](tel:0474285659)

Nos actions pour le très important piégeage des fondatrices se concrétisent tout doucement.

Le maillage et la réception de « pièges-couvercles » pourront aider à limiter la prolifération des colonies de frelons asiatiques, on peut l'espérer.

A savoir aussi que les 120 nids détruits l'an passé aideront à « démarrer sur un meilleur pied » qu'en d'autres contrées moins actives en 2023. Vous aurez plusieurs infos à ce propos lors de l'Assemblée Générale du 11/2.

Pour conclure, envoyons nos félicitations à Alain Schockert que l'on qualifiera de « Super-piégeur » qui a eu la patience de comptabiliser toutes ses prises de frelons l'an dernier. Décompte ci-dessous

Aujourd'hui, j'ai enlevé mes pièges (fin d'année).

Mon bilan de cette année :

Jusqu'en juillet : 355

Août. : 1.085

Septembre : 576

Octobre. : 1.480

Novembre. : 351

Décembre. : 51

Total. : 3.898

Alain.

CARI FOCUS Santé
virus, toxicologie, alimentation, sélection, climat, gestion sanitaire, varroa, législation, bonnes pratiques apicoles, espèces exotiques envahissantes

Octobre 2023 - Mars 2024
20h - 200M

26/10 - Philippe Givet et Michel Pechinot - Conseiller les apiculteurs sur la santé des abeilles / 09/11 - Yves Layec - Gestion sanitaire de la colonie / 30/11 - Alexis Ballis - Qualité des sirops de nourrissage et des pâtes protéinées / 07/12 - Noa Simon Delso - Politique européenne et projet B-THENET / 11/01 - Anne Dalmon - Comment limiter l'impact des virus dans les colonies d'abeilles? / 08/02 - Florian Bastin et Oriane Rollin - Les risques liés aux espèces exotiques envahissantes / 22/02 - Benjamin Basso - Santé et sélection / 29/02 - Oriane Rollin - Environnement et intrants / 07/03 - Agnès Fayet - L'encadrement sanitaire EU/FR/BE / 21/03 - Victor Herman - Méthodes de gestion et de suivi de la varroase: études de cas

Infos pratiques

- Cycle complet: CARIPASS = gratuit - CARI = 40 € - Non membre = 60 €
- Conférence à l'unité = 10 €
- Inscrivez-vous auprès de Flotina AVANT LE 30/09 - info@cari.be - OBJET: FOCUS Santé
- Place réservée après versement sur le compte: IBAN : BE55 0682 0176 1744

Programme sous réserve de modifications
En raison de certains abus, aucune diffusion des liens de réécoute ne sera possible.

Pour réflexion, un article paru dans « L’Abeille de France et l’Apiculteur » N°1110 de mars 2023

Éthologie : Abeilles en forêt par Cindy Adolphe

Des colonies d’abeilles mellifères sauvages existent en Allemagne, mais en règle générale, elles ne vivent que 7 mois. C’est ce qu’a montré une étude de chercheurs de l’Université de Würzburg, qui ont observé pendant 4 ans des colonies d’abeilles dans des trous de pics noirs dans 3 forêts du sud de l’Allemagne.

C’est en été que le nombre de colonies atteint son maximum, puis il diminue modérément en automne. En hiver, cependant, les populations ont chuté et seulement 10,6% des colonies examinées ont survécu plus d’un an. Pour compenser le déclin, chaque colonie devrait produire 8 à 9 essaims par an – un nombre irréaliste. Par conséquent, ces « populations » sont constituées d’essaims qui proviennent, année après année, de ruchers voisins. Il a également été démontré que les cavités d’arbres dont les occupants sont morts en hiver étaient 15 fois plus susceptibles de se repeupler au printemps suivant que les autres cavités d’arbres vacantes. 90% des trous de pics examinés étaient inoccupés. En raison de cette recolonisation rapide, la survie des colonies d’abeilles sauvages peut facilement être mal évaluée. Les chercheurs ont donc porté une attention particulière à la présence de pollen comme signe d’activité reproductrice lors de leur inspection printanière. Ils supposent que les chances de survie des colonies sont réduites, entre autres à cause d’un approvisionnement alimentaire restreint. Hêtres et épicéas, tous deux pollinisés par le vent, étaient les espèces dominantes dans les zones d’étude. Les colonies n’ont peut-être pas été en mesure de produire assez de couvain d’hiver.

Les chercheurs de Würzburg, avec REMTER et ROTH du *Bee Tree Monitor* et des collègues de l’Université de HoHenheim, ont aussi étudié les niveaux d’infestation des colonies sauvages. Ils ont cherché à savoir si ces colonies étaient réellement porteuses de maladie, comme cela est parfois présenté. Les résultats montrent que les colonies sauvages avec cinq agents pathogènes étaient en moyenne légèrement moins contaminées que les abeilles en ruche, dans lesquelles une moyenne de six pathogènes étaient détectés. Les colonies sauvages présentaient moins de trypanosome, virus de la paralysie chronique, ou le virus des ailes déformées. La différence avec les colonies d’abeilles était de plus de dix points de pourcentage.

Au total, les butineuses de 74 colonies en ruche et de 64 colonies d’abeilles sauvages logées dans des abris naturels ont été testées pour 18 agents pathogènes différents. Comme il n’a pas été possible le couvain des colonies sauvages, leur infestation n’a pu être déterminée et comparée. Cependant, l’infestation par varroa est en corrélation avec la fréquence des virus des ailes déformées. « Ils sont nettement moins fréquents dans les colonies sauvages, (...) l’infestation par varroa était également plus faible », explique KOHL. [...]

« Sur la base de nos données, nous considérons qu’il est peu probable que les colonies d’abeilles mellifères sauvages jouent un rôle important dans la propagation des agents pathogènes », déclare KOHL, résumant ainsi les résultats de l’étude. Nous avons des données supplémentaires qui indiquent que le manque de cavités adaptées et la disponibilité en nourriture sont les raisons des faibles taux de survie de ces colonies » rapporte-t-il. « Cela ne signifie pas, bien sûr, que varroa et Cie ne jouent aucun rôle. Il existe cependant une certaine hiérarchie des facteurs limitants et pour les colonies en forêt, maladies et parasites ne sont certainement pas responsables de la mort des colonies en forêt ».

Pour aller plus loin : KOHL et al. 2002. Population demography of feral honeybee colonies in central European forests, Royal Society Open Science, 9, August 2022

Voici un message reçu de Elianne Keppens Présidente de la FAB

Les pièges (couvercles) anti-frelons arrivent en février! Diffusez à un max de sections ! Bien à vous. Eliane Keppens-Marescaux 0479/65 95 94

Bonjour,

Dans le cadre du Plan Frelon Asiatique 2024, une étude à large échelle du piégeage des fondatrices à l’aide de 8000 pièges va être menée ce printemps en collaboration avec les apiculteurs wallons. Nous sommes à la recherche de structures apicoles (sections, ruchers écoles, ...).

Pour centraliser et distribuer les pièges auprès d’apiculteurs enregistrés à l’AFSCA. Ceux-ci devront s’inscrire préalablement sur un formulaire mis en ligne par le CRA-W à partir du 5/02 qui sera communiqué au secteur apicole par différents canaux. Les sections ayant répondu favorablement pour la distribution des pièges recevront la liste des apiculteurs avec leurs e-mails souhaitant retirer leurs pièges dans cette structure.

La structure devra s’engager à organiser la distribution avant le 2 mars et conformément à la liste fournie.

A côté de cette étude, l’aide à la neutralisation par l’achat de kit (perche, poudreuse, combinaisons) est maintenue en 2024 et votre structure peut dès à présent manifester son intérêt en répondant au 2ème volet du questionnaire.

Nous attendons vos réponses avant le jeudi 1er février via l’enquête suivante :

<https://survey2.cra.wallonie.be/index.php/177456?lang=fr>

En vous remerciant d’avance pour votre collaboration.

Bien cordialement,

Jean-Marc CHEVAL & Louis HAUTIER

Le Cercle a pris acte et s’est inscrit. Vous devez donc remplir un document ET être inscrits à l’AFSCA, ce qui devrait être déjà effectué de toute façon.